

# FORMATION D'ANIMATEURS RURAUX SUR LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT AGRICOLES ET ALIMENTAIRES COURTES

N° de référence du projet : 2019-1-CZ01-KA202-061270



## OÙ EN SAVOIR PLUS ?



<https://www.ruralfacilitator.eu>



[@RuralFacilitatorErasmusPlus](https://www.facebook.com/RuralFacilitatorErasmusPlus)

## FORMATION DES PARTENAIRES EN FRANCE

Début septembre 2021, les partenaires du projet Facilitateur rural se sont réunis en France, plus précisément à Dullin, dans la région lyonnaise, pour échanger sur les pratiques mises en œuvre en France dans le domaine des circuits courts alimentaires.

Nous avons commencé notre première journée à Lyon par des présentations de représentants de la DRAAF (Direction régionale de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt) et de Cap Rural. Les partenaires ont ainsi pu comprendre le contexte général des circuits courts en France et l'implication de l'Etat et des régions dans ceux-ci. En effet, le gouvernement français encourage le développement de ces filières à travers des lois et des plans qui favorisent l'utilisation de produits alimentaires de qualité dans la restauration collective.

L'après-midi, nous avons assisté aux présentations d'une personne en charge d'un plan alimentaire territorial dans une communauté rurale et du responsable de 'la ceinture verte', une entreprise privée qui soutient l'installation de maraîchers biologiques autour des villes.

Ces deux présentations ont donné un aperçu de différentes initiatives de filières courtes alimentaires (privées et publiques), des obstacles qu'elles rencontrent et des solutions qu'elles trouvent.

Au cours des deux jours suivants, nous avons pu visiter d'autres initiatives, telles que :  
un magasin de producteurs,  
une boulangerie qui cuit son pain dans un four à bois,  
un restaurant qui utilise uniquement des produits locaux dans sa cuisine,  
et bien d'autres encore !

Plus original, nous avons découvert une maison participative avec 12 personnes qui vivent et travaillent dans cet espace partagé. Par exemple, le tourneur sur bois qui travaille dans le "Château Partagé", offre ses déchets de bois pour le four à bois des boulangers en bas, et sa sciure pour les chevaux de l'agriculteur bio. Ainsi, les ressources sont partagées et proviennent du plus près possible.

La formation commune du personnel a été très instructive et nous a également permis de nous rencontrer et d'échanger sur les différences entre chaque pays partenaire concernant les chaînes d'approvisionnement alimentaire courtes.



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

## Politique alimentaire en France

Principalement soutenue par deux ministères :

- Le ministère de la santé (alimentation saine)
- Le ministère de l'environnement (accent sur la production agricole avec des aliments sains, durables, socialement et économiquement viables).

Deux leviers dans le plan national pour l'alimentation :

1) La restauration collective : la loi Egalim impose au moins 20% de bio et 50% d'approvisionnement de "qualité" dans les restaurants publics, à partir du 01/01/2022.

2) Les plans alimentaires territoriaux (PAT) : l'État compte sur les territoires pour être moteur dans la transition alimentaire et la relocalisation de l'alimentation afin de créer un système alimentaire durable. L'État aide financièrement l'émergence des PAT (100 000 euros sur 3 ans).